

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

016-200054047-20190328-2019_03_28_12-DE
Recu le 01/04/2019

crée un poste d'agent polyvalent à compter du 1er Avril 2019 dans le cadre du dispositif « parcours emploi compétences ».

- valide le contrat d'accompagnement dans l'emploi établi à cet effet pour une durée initiale de 12 mois, renouvelable expressément, dans la limite de 24 mois, après renouvellement de la convention.
- valide la durée du travail fixée à 20 heures par semaine.
- valide sa rémunération fixée sur la base minimale du SMIC horaire, multiplié par le nombre d'heures de travail.
- autorise l'autorité territoriale à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires avec le prescripteur pour ce recrutement.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 29 mars 2019



Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

